

Le Conseil de

Développement du SICOVAL

Etre membre du Conseil de Développement du Sicoval, c'est ...



- « Débattre et être citoyen actif,**
- Prendre position dans la société pour la changer,**
- Etre agitateur d'idées,**
- Faire vivre la démocratie participative,**
- Agir en étant co-responsable avec les décideurs locaux,**
- Exprimer ses opinions aux élus du Sicoval,**
- Porter la parole de l'association ou l'entreprise que je représente,**
- C'est saisir une occasion unique d'apporter sa pierre à l'édifice ! »**

Qu'est-ce que le Conseil de Développement ?

Le Conseil de Développement est une assemblée de citoyens, prévue par la loi d'Orientation et d'Aménagement pour le Développement Durable du Territoire (LOADDT, dite Loi Voynet) du 25 juin 1999. Il donne son avis, évalue les projets de la Communauté d'Agglomération du Sicoval, et peut s'auto saisir de tout sujet qu'il juge pertinent. Il permet ainsi d'enrichir les politiques publiques et d'éclairer les réflexions des élus par des regards citoyens.

Suite à la dissolution du Conseil de Développement de la Grande Agglomération Toulousaine en 2012, les élus du Sicoval ont souhaité préparer l'installation de leur propre Conseil de Développement, avec un groupe composé d'une dizaine d'habitants. Ensemble, ils ont travaillé en 2013 à la construction de cette nouvelle instance de concertation. Le Sicoval est assisté dans l'élaboration de ce projet par l'association l'UNADEL.

A quoi sert le Conseil de Développement ?

Ouverture, participation, dialogue, liberté de parole, respect mutuel, construction collective, sont autant de valeurs qui permettront au Conseil de Développement du Sicoval de faire vivre le débat et les réflexions menées par cette instance de concertation.

Le Conseil de Développement du Sicoval souhaite se donner plusieurs objectifs :

- Participer à l'élaboration de la stratégie d'agglomération et des futures politiques communautaires, en réalisant des avis et contributions dans une approche consultative, en apportant un regard transversal sur les actions menées,
- Etre un laboratoire d'idées auprès des élus et des acteurs de la vie locale tout en étant à leur écoute,
- Etre développeur de débat public, encourager la démocratie participative, dans la diversité des individus, la confrontation des idées et l'indépendance

Les domaines d'action du Conseil de Développement sont multiples, en lien avec les compétences de l'Agglomération du Sicoval.

Comment fonctionne-t-il ?

Les membres

Le Conseil de Développement est composé d'acteurs économiques, d'organisations socioprofessionnelles et syndicales, d'associations, des personnes qualifiées, des usagers. Ces membres sont répartis en collèges et peuvent s'investir dans différentes commissions et groupes de travail. Dans la mesure du possible, le Conseil Développement doit être le reflet de la diversité de la société civile du Sicoval. Des partenaires professionnels et autres membres peuvent être ponctuellement associés aux réflexions.

Un président a été désigné par le président du Sicoval pour assurer le bon déroulement des travaux et représenter le Conseil de Développement de façon permanente.

Le Conseil de Développement comprend :

- Une assemblée plénière, regroupant l'ensemble des membres.
- Un bureau, élu par l'assemblée plénière. Il comprend le Président, trois vice-présidents, les habitants associés à la mise en place du conseil et un représentant par collège.

Pour les travaux :

- Le bureau gère les affaires courantes.
- L'assemblée plénière définit les orientations de l'année et travaille sur les sujets transversaux.
- Des groupes de travail thématiques sont créés en fonction des besoins. Les membres de l'assemblée y participent ; ils sont ouverts à ceux qui le souhaitent. Une commission communication a été créée.

Questions / Réponses

- **Qui peut participer ?**

Des associations du territoire, des habitants, des socioprofessionnels, des syndicats de salariés et d'employeurs, des entreprises, chambres consulaires, et d'autres établissements publics...

- **Comment participer ?**

Vous pouvez participer à l'ensemble des travaux en rejoignant l'assemblée plénière ou participer ponctuellement à des groupes de travail thématiques. Dans les deux cas, contactez le Sicoval (coordonnées ci-dessous).

- **Combien de temps cela prend-il ?**

L'assemblée plénière se réunit au moins deux fois par an, les groupes de travail se réunissent en fonction des besoins. Chaque groupe de travail définit au démarrage un objectif, une durée de réflexion, un rythme de réunions : vous savez ainsi à quoi vous vous engagez.

Vous êtes invités à nous rejoindre...

Le Conseil de Développement a été lancé le 21 février 2014. Depuis, plusieurs séances sont organisées pour découvrir le territoire, mieux connaître les enjeux de développement du Sicoval.

Vous pouvez nous rejoindre lors de ces séances découverte, afin de poser vos questions et rencontrer l'ensemble des membres du Conseil de Développement.

Vous pouvez aussi présenter votre candidature pour intégrer l'assemblée plénière du Conseil de Développement et vous inscrire dans un groupe de travail.

Contacts

La Présidente du Conseil de Développement : Cécile Valverde

Courriel : codev@sicoval.fr

Contact administratif :

Cédric VANDAELE, en charge de l'animation du Conseil de Développement.

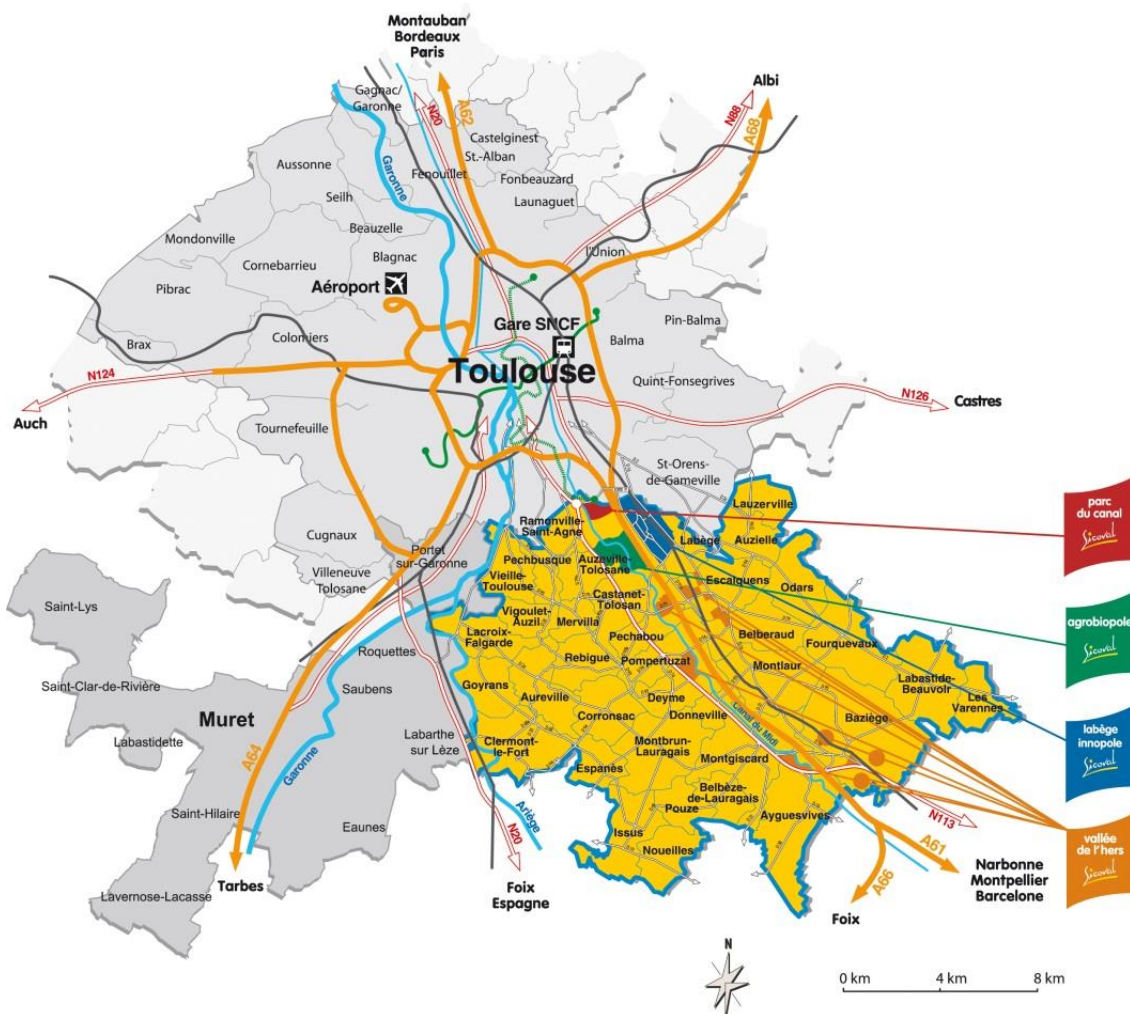
Courriel : cedric.vandaele@sicoval.fr

Tél. : 05 62 24 28 12

Adresse postale : 65 rue du Chêne Vert - 31670 Labège



Le Sicoval, un territoire, une institution



Le Sicoval, Communauté d'Agglomération du Sud-Est Toulousain, regroupe 36 communes. Terre créative et solidaire, son action est structurée par l'Agenda 21 qu'elle a adopté en janvier 2012, définissant un projet global pour répondre aux besoins de ses 70 000 habitants à l'horizon 2030. Une vision de long terme qui met en cohérence le développement économique, environnemental, de l'habitat, des transports, dans une perspective de cohésion sociale du territoire.

Collectivité pionnière de l'intercommunalité dès 1975, le Sicoval demeure depuis lors un territoire innovant en matière de développement de services. 900 de ses 1200 agents sont ainsi dédiés depuis 2012 aux services à la personne (enfance et petite enfance, jeunesse, seniors...).

Terre d'accueil pour près de 4000 entreprises, artisans et commerces, le Sicoval mène une action volontariste en faveur du développement économique, notamment par le soutien et l'animation de filières innovantes dans les domaines des biotechnologies, du spatial, de l'aéronautique et de l'agro-industrie. Fort de ses 4 parcs d'activités, des pépinières d'entreprises Prologue et Prologue Biotech, et de 33 000 emplois sur son territoire, le Sicoval est reconnu pour son dynamisme et son attractivité en tant que pôle économique majeur de la grande agglomération toulousaine.